

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la séance
du 16 juin 2021

Présidence de Mme Laure JATON

Conseillers-ères présents-es : 77

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité ;
- après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion, inclus les rapports des sous-commissions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2020 ;
2. de prier la Municipalité de réaliser les vœux de la Commission de gestion acceptés par le Conseil, ainsi que ceux encore en suspens émis les années précédentes ;
3. de donner décharge à la Commission de gestion de son mandat.

Ainsi délibéré en séance du 16 juin 2021.

L'attestent :

La présidente

La secrétaire

Laure Jaton

Tatyana Laffely Jaquet